



Année scolaire 2020-2021

BULLETIN D'INFORMATION

N°4

JUIN 2020

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET SESSION 2019-2020

Les épreuves écrites et l'épreuve orale ont été annulées, elles sont remplacées par la prise en compte des moyennes annuelles.

Le jury académique se déroulera le 8 juillet, les résultats seront publiés et affichés au collège :

Jeudi 9 juillet à 14h00

La remise des diplômes aura lieu lors d'une cérémonie républicaine vendredi 9 octobre 2020 à 18h00 au collège.

ATTESTATIONS SCOLAIRES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ASSR 1 & 2

- **ASSR 1 5^{ème}** : les élèves présents passeront l'épreuve avant la fin de l'année scolaire, les élèves restés à la maison la passeront après la rentrée de septembre.
- **ASSR 2 3^{ème}** : les élèves présents au collège passeront l'épreuve avant la fin de l'année scolaire, les élèves restés à la maison seront invités à venir passer l'épreuve au collège s'ils sont volontaires.

Il sera également possible de passer l'épreuve dans l'établissement d'accueil après la rentrée de septembre.

Les attestations seront transmises par mail aux lauréats avant la fin d'année. Ces attestations **sont des documents officiels à conserver**, elles sont obligatoires et doivent être présentées à l'auto-école pour l'inscription au BSR, Brevet de Sécurité Routière, (Niveau 1 obtenu en classe de 5^{ème}) ou l'inscription à l'examen du permis de conduire (Niveau 2 obtenu en classe de 3^{ème}).

FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021

La liste des fournitures scolaires est disponible sur le site du collège en suivant le lien ci-dessous :

https://huit.re/Liste_Fournitures

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves (APE) propose l'achat groupé d'un « paquetage » correspondant à la liste des fournitures validée par le collège.

Les conditions particulières cette année entraînent un retard dans la mise en place de ce service.

Le bon de commande, diffusé par mail dans les prochains jours **sera à retourner prioritairement par mail au plus tard le 3 juillet 2020** à l'adresse suivante :

ape.collegepesmes@laposte.net

Ou sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

APE - JOBARD Marcelin
1 La Ruelle
39290 Montmirey-Le-Château

Vous prendrez livraison du paquetage au collège
vendredi 28 août 2020 entre 8h et 17h

TRANSPORTS SCOLAIRES

À l'exception des communes du grand Dole (Champagny, Moisey, Pointre), c'est désormais la Région Bourgogne Franche-Comté qui gère les transports scolaires. Les procédures d'obtention ou de renouvellement des cartes de transport scolaire sont accessibles via le site internet :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport>

Pour bénéficier d'une carte de transport à la rentrée, il est nécessaire de procéder à l'inscription avant le 16/07/2020.

Pour les communes du Grand Dole, l'obtention d'une carte se fait via le site internet :

<https://www.reseau-tgd.fr/Pratique/Inscription-aux-transports-scolaires-pour-l-annee-2020-2021/Inscription-aux-transports-scolaires-pour-l-annee-2020-2021>

Rubrique *Inscription transports scolaires*

Attention, les demandes doivent être faites entre le 01/06 et le 05/07/2020.

MANUELS SCOLAIRES RESTITUTION

La restitution des manuels scolaires cette année est impactée par le protocole sanitaire lié au Covid 19, une organisation spécifique est mise en œuvre de la manière suivante :

- **Élèves présents au collège :**
 - 6[°] - 5[°] : restitution le mardi 23 juin
 - 4[°] - 3[°] : restitution le vendredi 26 juin
- **Élèves restés à la maison :**

Une permanence est organisée au collège pour le retour des manuels :

- 6[°] - 5[°] : lundi 22 juin (horaires à préciser)
- 4[°] - 3[°] : jeudi 25 juin (horaires à préciser)

La remise des manuels se fera par l'accès du collège situé Avenue Jacques Prévost, et non par l'accès habituel proche du gymnase.

Les livres détériorés, incomplets, ou non rendus dans les délais **seront immédiatement facturés** à la famille de l'élève.

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2020 ORGANISATION

■ LUNDI 31 AOÛT 2020

→ Prérentrée des enseignants à 8h45

■ MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

→ Accueil de tous les élèves de 6^{ème} :
de 08h00 à 12h10 et de 13h55 à 17h00.

Afin de renforcer l'intégration de tous les élèves, le repas du déjeuner sera offert aux élèves externes.

■ MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2020

→ Accueil de tous les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}
de 08h00 à 12h10

(Formalités administratives)

- Les élèves de 6^{ème} n'ont pas cours ce jour-là.

■ JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020

Reprise des cours pour tous les niveaux,
selon les emplois du temps.